

L'avènement de la société de consommation a engendré une production toujours plus importante de vêtements et linges de maison.

Dans ce contexte d'abondance, la gestion des déchets textiles s'est organisée.

De nombreuses sociétés de collecte, de tri et de recyclage des textiles usagés ont vu le jour. Des techniques industrielles capables de recycler d'importantes quantités ont été mises au point.

Malgré ces initiatives la majorité des textiles consommés en France aboutit encore dans les déchets ménagers.

- *Moins de 1 % des textiles sont distribués aux plus démunis par différentes associations caritatives,*
- *15 % des textiles sont collectés et recyclés,*
- *85 % des textiles se retrouvent dans les déchets ménagers collectés par les collectivités.*



Afin d'augmenter le pourcentage de récupération des textiles (et diminuer le tonnage des ordures ménagères) la CCPRV a installé huit nouveaux conteneurs ECOTEXTILE destinés à la collecte des textiles usagés aux emplacements suivants :

PRIVAS

- Champs de Mars (à coté du point recyclage),
- Avenue des Foulons (à coté du point recyclage),
- Place des Récollets,
- Stade de rugby (à coté du point recyclage),
- Boulevard du Montoulon (à coté du point recyclage),
- Boulevard Mont juliau.

COUX

- Cimetière (en face de la mairie, à coté du point recyclage).

CHOMERAC

Avenue du Vercors.

Objectifs du dispositif de récupération des textiles mis en place par la Communauté de Communes

- Diminuer le tonnage des ordures ménagères
 - une tonne de textiles retrouvée dans les déchets ménagers coûte 185€, l'équivalent déposé dans les conteneurs textiles ne coûte rien aux contribuables,
- Recycler les textiles
 - récupérer les fibres permet d'économiser des matières premières naturelles, telles que le coton, la soie et les produits dérivés de la transformation des produits pétroliers,
- Protéger l'environnement
 - Les fibres textiles recyclées ne nécessitent pas de nouvelle teinture. Cela évite les rejets de produits chimiques occasionnés par la teinture des fibres vierges.

